

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Lundi 04 octobre 2021

Excusé : Patrick GOMEZ – Jean-Paul MINISCLOU

1. Approbation du dernier compte rendu réunion du 22/06/2021:

2. Forêt : présentation de l'aménagement forestier 2012/2031 de la commune de Condom d'Aubrac

Monsieur François ARTEL, présente l'aménagement forestier :

Premier aménagement début 20^{ème} siècles et chaque aménagement est prévu pour 20 ans.

- Plan de gestion de la forêt avec prévisionnel des ventes de bois.
- 800 ha de forêt sectionale avec un peuplement de 80 % de feuillus (hêtres, chênes, ...) et 20 % de résineux, sur le plateau et dans les vallées de Boralde.

Rôle :

- Analyse du milieu naturel, des enjeux, des besoins,
- Programmes d'actions et bilans financiers (coupes et travaux)

Projet de délibération : Opposition aux orientations annoncées par le Gouvernement pour le futur Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF

3. Demande d'achat terrains : Le Viala Haut et Ambessière

Monsieur et Madame TESSIER du Viala Haut souhaite acquérir un espace du domaine public actuellement envahi de ronces et de pierres pour garer une voiture. Accord du Conseil Municipal. Passage du géomètre à prévoir.

Monsieur et Madame GIRBAL souhaitent acheter une partie du domaine public entre les 2 bâtiments dont ils sont propriétaires. Actuellement ce passage n'est utilisé par personne d'autre et ne dessert aucun autre bâtiment.

4. Journal de Condom

Envoi mail aux associations pour point sur leurs actualités. Date butoir retour : 15/11/2021

Groupe : Patrick GOMEZ, David MORIN, Emilie NEYROLLES, Geneviève GASQ BARES, Nathalie MOULIN.

1ere rencontre du groupe ; le 8 novembre 18h00 à la mairie.

5. Questions et informations diverses :

- Spectacle de Noël pour les enfants à organiser – à voir avec St Chély

- Atelier tablette reprend avec justin bargiel de la communauté des communes, les lundis pour une dizaine de séances + permanence pour aider les gens qui veulent se former en informatique.
- Serco se propose de former à Excel, reprise des ateliers d'écriture le 18 octobre.
- Accord pour une mise à disposition de l'ancienne école à une esthéticienne qui en a fait la demande afin de dispenser des soins ponctuellement. Demande de participation de 20 euros.